



DPO EXERCER LA MISSION DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

100% présentiel

Public visé : Toute personne souhaitant monter en compétences sur les missions de DPO

Prérequis : Sans niveau spécifique

Accessibilité aux personnes handicapées
Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

- Appréhender les rôles, fonctions et responsabilités du Délégué à la Protection des Données selon la nouvelle réglementation RGPD de l'UE
- Protéger les données à caractère personnel

Les + de la formation





DPO EXERCER LA MISSION DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Contenu de la formation

Former un DPO permet à l'entreprise de gérer efficacement ses obligations en matière de protection des données, de réduire les risques associés et de transformer cette contrainte réglementaire en opportunité stratégique. De plus, une bonne gestion de la protection des données peut devenir un avantage concurrentiel, différenciant l'entreprise sur le marché.

Rappel introductif

Le référentiel réglementaire de l'UE

- Historique et contexte de son adoption
- Principes fondamentaux du RGPD
- Champ d'application territorial et matériel

Protéger les données à caractère personnel, un nouveau métier, de nouvelles obligations

- Accountability (responsabilisation)
- Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- Notification des violations de données
- Droits renforcés des personnes concernées
- Sanctions administratives et pénales

Maîtriser la fonction et le rôle de DPD ou Délégué à la Protection des Données

- Désignation du DPO
- Positionnement dans l'organisation
- Missions principales : Information et conseil
- Contrôle du respect du RGPD
- Coopération avec l'autorité de contrôle
- Point de contact pour les personnes concernées
- Responsabilités et limites du rôle





DPO EXERCER LA MISSION DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Contenu de la formation

Contrôler la bonne application du règlement, comment ? Quels outils ?

- Méthodologie d'audit interne
- Revue des traitements et des mesures de sécurité
- Outils de suivi des actions correctives

Coopérer avec l'autorité de contrôle (CNIL)

- Rôle et pouvoirs de la CNIL
- Modalités de communication avec la CNIL
- Gestion des contrôles et des demandes d'information
- Notification des violations de données
- Consultation préalable en cas de risque résiduel élevé

Techniques et méthodes

- Mise en place et tenue du registre des activités de traitement
- Cartographie des traitements et des flux de données
- Gestion de la documentation et des preuves de conformité
- Méthodologie d'analyse et de gestion des risques
- Processus d'amélioration continue





DPO EXERCER LA MISSION DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Mise en situation Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis, sur les compétences travaillées lors de la formation
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

- Une équipe de consultants formateurs experts dans le domaine

Certifications

Devenir délégué à la protection des données (DPO) en TPE`PME

